

**MISSION D'OBSERVATION SUR LA SITUATION DES ETRANGERS
EN GUYANE ET A SAINT MARTIN (GUADELOUPE)
(du 2 au 12 décembre 1995)**

**Asosyation Solidarite Karaïb (ASSOKA)
Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)
Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI)
Service oecuménique d'entraide (CIMADE)
Syndicat des Avocats de France (SAF)
Syndicat de la magistrature (SM)
Secrétariat : GISTI, 30 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
Téléphone : (1) 42 47 07 09 - Télécopie (1) 42 47 07 47**

Paris, le 21 décembre 1995

Maitre FLORO
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Place de l'Eglise
POINTE A PITRE (GUADELOUPE)

Monsieur le Bâtonnier,

Au nom de la mission d'observation sur la situation des étrangers en GUYANE et à SAINT MARTIN, je vous remercie pour l'accueil que vous nous avez réservé avec Maitre GALAS à l'occasion de la conférence de presse que nous avons pu tenir dans la bibliothèque des Avocats à POINT A PITRE le 11 DECEMBRE 1995.

Afin d'assurer la parfaite information de chacun, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous indiquer les conditions dans lesquelles le Barreau de la GUADELOUPE, seul ou avec d'autres organismes ou associations, assure l'accès au droit et à la justice.

Plus précisément, il nous serait agréable de savoir où, par qui et selon quelles modalités sont assurées les consultations juridiques

- la mise en place de ces dernières génère-t-elle un contentieux ou l'exercice de voie de recours,

- existe-t-il des permanences 35 bis en GUADELOUPE et si oui, comment sont-elles assurées ?

- avez-vous connaissance de recours au Tribunal Administratif de refus de séjour, ou des arrêtés préfectoraux de reconduites à la frontière.

Nous vous serions très reconnaissant de bien vouloir donner une suite à la présente vous précisant que cette correspondance ainsi que la réponse que vous voudrez bien nous faire seront annexées au rapport dont nous vous ferons par ailleurs tenir copie dès que celui-ci sera définitivement établi.

Je vous prie, Monsieur le Bâtonnier, de me croire.

Votre tout dévoué confrère.

Pour la Mission
Patrick TILLIE
(SAF)